

ACHAT TERRAIN - n° 775

Le Maire expose à l'assemblée que Madame MOUTZELER Georgette domiciliée à PON ST VINCENT, 18 rue Pasteur, agissant en son nom propre et au nom des copropriétaires : M. FLORENTIN Roland Immeuble Rubis Mouzimpré à ESSEY, les. NANCY et Mme FLORENTIN Liliane épouse JUIRY à JONZAC (Charente Maritime), a donné son accord pour la cession de la parcelle de terrain cadastré AB 144 lieudit Le Village d'une contenance de 305 m².

Cette acquisition est nécessaire pour effectuer un échange permettant la construction d'un nouveau lotissement.

Le prix demandé est de 4,00 F. le m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- la parcelle cadastrée section AB n° 144 lieudit "Le Village" d'une contenance de 305 m², appartenant à Mme MOUTZELER et copropriétaires, sera acquise par la Ville de LUDRES au prix de 4,00 F. le mètre carré.

- le Maire est autorisé à signer toutes pièces utiles pour réaliser cet achat et notamment l'acte de vente à intervenir devant Maître CONREUR, notaire à NANCY.

- les crédits nécessaires seront inscrits au budget 1975 article 210.

- de solliciter de M. le Préfet la déclaration d'utilité publique pour exonération fiscale.